

**DELIBERATION N°2022-23_01
du Conseil académique
de l'université de Franche-Comté**

Séance du jeudi 1^{er} décembre 2022

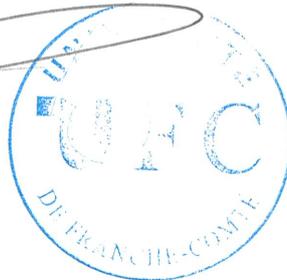
Approbation Procès-Verbal du 30 juin 2022

La délibération étant présentée pour DECISION.

Effectif statutaire : 80 Membres en exercice : 79 Quorum : 40 Membres présents : 49 Membres représentés : 19 Total : 68	Refus de vote : 1 Abstention(s) : 0 Suffrages exprimés : 67 Pour : 67 Contre : 0
--	--

Les membres présents et représentés du conseil académique de l'université de Franche-Comté, après en avoir délibéré, approuvent le procès-verbal du conseil académique du 30 juin 2022.

Besançon, le 5 décembre 2022
Pour la Présidente et par délégation,
Le Directeur Général des Services


Thierry CAMUS 

Annexe / Pièce jointe :

- Procès-verbal du 30 juin 2022

	Compte-rendu du conseil académique plénier En visioconférence	
	Jeudi 30 juin 2022 9h00	
	Rédigé par : P Vuillemin Relu par : E. Belle	Validé par : H. Daussy

COLLEGE A

Céline DEMOUGEOT (UFR Santé)
 Guy LABARRE (UFR SLHS)
 Hélène CELLE (UFR ST)
 Daniel HISSEL (UFR STGI)
 Hugues DAUSSY (UFR SLHS)
 Katy JEANNOT (UFR Santé)
 Laurent GUYARD (UFR ST)
 Margareta KASTBERG (UFR SLHS)
 Marie-Hélène DE SEDE-MARCEAU (UFR SLHS)
 Pierre JOUBERT (UFR ST)
 Yann GODET (UFR Santé)

COLLEGE B

Anne-Lise COCHARD (IUT BV)
 Alexandre FRONTCZAK (UFR Santé)
 Laurence RICQ (UFR ST)
 Marie-Line DUBOZ (UFR SJEPEG)
 Michel SAVARIC (UFR SLHS)
 Najib KACEM (UFR ST)
 Ulrich RAZAFISON (UFR ST)

COLLEGE C

Carlotta DONADELLO (UFR ST)
 Emmanuelle BRUNOL (UFR ST)
 François-Pierre TOURNEUX (UFR SLHS)
 Sophie MONTEL (UFR SLHS)

COLLEGE D

Catherine BERNARDOT NICOLET (CLA)

COLLEGE E

Fabien FERRI (UFR SLHS)
 Valérie PEREZ (UFR ST)

COLLEGE DES ETUDIANTS DE 3EME CYCLE

Bahri RAMADAN (UFR ST)
 Hugo LAMBERT (UFR ST)

COLLEGE DES PERSONNELS BIATSS

Fabrice MUSSY (UPFR Sports)
 Christine LOPEZ (UFR SJEPEG)

COLLEGE USAGERS

Hadrien KARNETH (UFR Santé)
 Romain HASSOLD (UFR Santé)
 Baptiste METIVIER (UFR ST)
 Wiam BAMA (UFR SLHS)

PERSONNALITES EXTERIEURES

Représentant de la Grand Besançon Métropole
 Françoise PRESSE

INVITES

Elodie BELLE
 Patricia VUILLEMIN
 Antoine PERASSO
 Thierry MOULIN

Procurations :

Maria SANAHUJA Katy JEANNOT a reçu procuration de Emmanuelle JACQUET (UFR ST)
 Pierre JOUBERT a reçu procuration de Samir JEMÉÍ (IUT BM)
 Guy LABARRE a reçu procuration de Nadine MAGY-BERTRAND (UFR Santé)
 Baptiste METIVIER a reçu procuration de Annabelle MARCHAL (UFR ST)
 Laurent GUYARD a reçu procuration de Christophe BEZIERS personnalité désignée « intuitu personae »
 Marie-Hélène DE SEDE MARCEAU a reçu procuration de Evelyne POINCELOT (UFR SJEPEG)
 Daniel HISSEL a reçu procuration de Elsa CURTIT (UFR Santé)
 Françoise PRESSE a reçu procuration de Martine ABRAHAMSE PLEUX (personnalité désignée « intuitu personae »)
 Barhi RAMADAN a reçu procuration de Maria SANAHUJA (UFR SLHS)
 Alexandre FRONTCZAK a reçu procuration de Fabrice MUSSY
 Valérie PEREZ a reçu procuration de Mostapha DISS (UFR SJEPEG)
 Yann GODET a reçu procuration de Anaïs POTRON (UFR Santé)
 Pierre François TOURNEUX a reçu procuration de Christine LOPEZ
 Hélène CELLE a reçu procuration de Laurence LE DIAGON-JACQUIN (UFR SLHS)
 Céline DEMOUGEOT a reçu procuration de Régine GSCHWIND (IUT BM)
 Sophie MONTEL a reçu procuration de Pascal GILLON Pascal GILLON (UFR SLHS)
 Ulrich RAZAFISON a reçu procuration de Pierre-Yves RISOLD (UFR Santé)
 Laurence RICQ a reçu procuration de Christine Le NOAN (personnalité désignée « intuitu personae »)
 Marie-Line DUBOZ a reçu procuration de François COCHARD (UFR SJEPEG)
 Hugues DAUSSY a reçu procuration de Emmanuel HAFFEN (UFR Santé)
 Carlotta DONADELLO a reçu procuration de Wilfrid BOIREAU (UFR ST)
 Anne-Lise COCHARD a reçu procuration de Anne-Laurence FERRARI (IUT BV)
 Catherine BERNARDOT NICOLET a reçu procuration de Mickaël NICOLAS (IUT BV)
 Margareta KASTBERG a reçu procuration de Caroline DECOSTER (UFR SJEPEG)

ORDRE DU JOUR

1. Approbation des Relevés de décisions des CAC des 9 décembre 2021 et 25 mai 2022.....3
2. Statuts du département des métiers de la rééducation (cf. statuts annexe 1).....3
3. Campagne emploi Enseignants – Enseignants Chercheurs 2023 (cf. Tableau campagne emploi 2023).....4
4. Présentation du rapport d'auto-évaluation HCERES de l'établissement.....5

Hugues Daussy ouvre la séance à 9h07

En préambule, il indique la raison pour laquelle les modalités d'organisation de ce Conseil Académique ont été modifiées. En raison du contexte de reprise de l'épidémie de COVID 19 et la difficulté d'obtenir le quorum, il a été décidé le 29 juin matin, le passage de cette instance en visioconférence.

La parole est donnée à Patricia Vuillemin pour l'énoncer des procurations et l'attribution des procurations en blanc.

Hugues Daussy précise que le point sur les statuts du département des métiers de la rééducation sera présenté par Thierry Moulin qui interviendra en début de séance en raison de contraintes d'agenda.

1. Approbation des Relevés de décisions des CAC des 9 décembre 2021 et 25 mai 2022

Aucune remarque pour le relevé de décision du conseil académique du 9 décembre 2021

Vote pour l'approbation du compte-rendu du CAC du 9 décembre 2022 : **UNANIMITE**

Aucune remarque pour le relevé de décision du conseil académique du 25 mai 2022

Vote pour l'approbation du compte-rendu du CAC du 25 mai 2022 : **UNANIMITE**

2. Statuts du département des métiers de la rééducation

(cf. statuts annexe 1)

Monsieur Thierry Moulin est introduit en séance pour la présentation des statuts.

Les statuts ont été soumis au Conseil d'Administration en début d'année, mais des modifications mineures ont été nécessaires.

Ce département des sciences de la rééducation regroupe les filières de formation en masso-kinésithérapie et en orthophonie, mais il peut aussi accueillir des filières relatives aux sciences de la rééducation comme l'ergothérapie, la psychomotricité, la formation de pédicure-podologue, la formation d'orthoptiste....

Ce département est dirigé par un maître de conférences, Monsieur Kubicki, et comporte trois autres maîtres de conférences associés en ergothérapie, psychomotricité, et orthoptie.

L'orthophonie est actuellement en phase de restructuration.

L'universitarisation est associée à un laboratoire de neurosciences.

Il était important d'informer le CAC sur ce sujet.

Laurent Guyard demande si le texte est déjà passé par le CAC.

Hugues Daussy répond que ces statuts avaient été présentés en conseil d'administration sans passage au conseil académique.

Cette présentation permet de respecter la procédure.

Vote pour un avis favorable aux statuts du département des métiers de la rééducation : **UNANIMITE**

3. Campagne d'emplois Enseignants – Enseignants Chercheurs 2023 (cf. Tableau campagne d'emplois 2023)

Hugues Daussy invite Antoine Perasso à présenter la campagne d'emplois.

Antoine Perasso prend la parole.

Travail sur la 1^{ère} vague aujourd'hui, la seconde vague aura lieu à l'automne.

Dans un contexte d'accroissement de la masse salariale, nous sommes rentrés dans une période de forte tension depuis 2021. Une alerte du rectorat en octobre 2021 a été prise au sérieux, avec la mise en place d'un plan de maîtrise de la masse salariale qui s'exprime notamment par un processus pluriannuel de lissage des campagnes d'emplois.

Pour cette vague 1 de la campagne 2023, 29 postes Enseignants/Enseignants chercheurs sont vacants dont

- 4 PU
- 12 MCF
- 13 Enseignants.

Après l'avis du conseil des collègiums, il a été proposé pour ces 29 postes :

- 23 propositions de profils à publier
- 5 propositions de reports dans le cadre du lissage
- 1 poste sans profil ni affectation votée

In fine, après arbitrage de la gouvernance, il a été retenu :

- 22 profils de postes proposés à la publication
- 1 poste non publié, du fait du passage en CDI de l'enseignante occupant ce support
- 6 reports

Il est important de prendre note que 93% des propositions des collègiums ont été suivies par la gouvernance.

Yann Godet est surpris des votes du comité technique et s'interroge sur les annonces gouvernementales quant à l'augmentation du point d'indice et son impact sur la masse salariale.

Antoine Perasso indique que le comité technique s'exprime rarement favorablement sur les campagnes d'emplois. Toutefois, le comité technique a émis un avis positif sur la clarté des processus mis en place et de leur présentation.

Au sujet de l'augmentation du point d'indice, il y aura certainement un impact, mais il n'y a aucune information du gouvernement pour le moment.

Michel Savaric prend la parole et remercie tout d'abord Antoine Perasso pour sa présentation, puis précise que lorsque l'on parle de maîtrise de la masse salariale, c'est juste une évolution du vocabulaire mais la réalité reste identique. Et combien de temps cela va-t-il durer ?

Antoine Perasso indique que sans ce plan de maîtrise, on court inéluctablement vers un plan de retour à l'équilibre résultant qui serait bien plus dur. Le but est de tenir jusqu'en 2026. Il est noté que beaucoup de PU à l'indice de rémunération élevé vont partir à la retraite dans les prochaines années. Une possible inversion de la dynamique d'accroissement du GVT serait donc envisageable à l'horizon 2026.

Michel Savaric propose de réduire la présidence pour économiser.

Antoine Perasso précise que la gestion de l'université nécessite de multiples compétences. Le temps investi à la présidence est énorme. Il faut le vivre de l'intérieur. Il comprend très bien le ressenti, mais insiste sur l'investissement de chacun dans sa spécialité.

Hugues Daussy ajoute que les demandes du ministère sont en perpétuelle augmentation. Face à ces demandes, le degré de pression est en constant accroissement.

Hugues Daussy comprend également que ce soit difficile à appréhender de l'extérieur.

Sophie Montel s'insurge face à ces demandes et précise qu'il serait peut-être temps de dire non au gouvernement.

Sur la campagne d'emploi, il faut avoir en tête que les postes en ligne 16 et 24 sont des postes SLHS prêtés au CLA. Aujourd'hui ils sont gelés, mais il est nécessaire de garder en mémoire qu'ils viennent de SLHS.

Antoine Perasso répond que les collègiums sont les garants de cet effet mémoire.

Sophie Montel soulève également l'existence de fortes tensions en anglais et d'un poste encore gelé qu'il serait bien de dégeler.

Le poste de Paul Delsalle, collégium SNET, n'est pas très clair et doit revenir à SHH.

Hugues Daussy rappelle qu'un enseignant chercheur peut prendre sa retraite entre 62 et 68 ans.

Marie Line Duboz demande un complément d'information sur les 4 postes 2nd degré refusés par le Rectorat.

Antoine Perasso explique que ces recrutements auraient été faits dans une seconde phase de la campagne d'emploi 2022. Trois postes ont été refusés par le rectorat de Besançon et un par le rectorat de Nancy. Il est important que ces demandes se fassent sur la première phase de campagne d'emploi, c'est pourquoi, ces quatre postes ont été présentés cette année.

Michel Savaric intervient sur la création de poste et précise qu'il y a quelques années les présidents montaient à l'assaut du ministère pour demander des postes. Depuis la loi relative aux libertés et responsabilités des universités, il n'y a plus de demande de poste.

Michel Savaric revient sur le manque de postes pour Polyglotte et précise qu'il est dommage d'avoir 2 postes gelés (PRAG-PRCE) en CLA au vu des besoins.

Hugues Daussy explique que pour dégeler un poste, il faut qu'un autre se libère. C'est le principe des vases communicants.

Margareta Kastberg intervient et remercie Antoine Perasso pour sa présentation. Elle veut souligner le niveau très mauvais des élèves en anglais. Il faudrait que ce soit une priorité.

Antoine Perasso n'en avait pas connaissance et prend note.

Marie-Hélène De Sede Marceau s'interroge sur les critères lors de l'arbitrage du collégium SHH au sujet d'un poste ayant une double affectation recherche ciblée.

Antoine Perasso explique qu'une évaluation des besoins a eu lieu en collaboration avec le VP recherche. C'est ensuite un choix du CRIT qui s'est exprimé.

Plus personne n'a de questions, le vote pour avis de cette campagne emploi peut avoir lieu.

Vote pour un avis favorable sur la première phase de la campagne d'emplois :

1 personne ne prend pas part au vote

4 abstentions

5 contre

45 pour

4. Présentation du rapport d'auto-évaluation HCERES de l'établissement.

Hugues Daussy présente le rapport d'auto-évaluation HCERES qui a été déposé le 15 juin 2022 sur la plateforme dédiée.

Le document est très encadré, calibré à 60 pages. L'espace disponible a été utilisé à son maximum.

Ce rapport met en valeur les activités de l'université.

Il a été produit par une équipe projet composée de la présidente de l'université, des vice-présidents CA, Collégium, Conseil académique, recherche et formation avec le fort soutien de la Direction Générale des Services, du service pilotage, de la Direction Recherche et Valorisation, de la cellule qualité et de l'ensemble des services de l'université.

En raison du caractère très imposant du document, le rapport a été envoyé aux membres du CAC sans les annexes, qui servent seulement de preuves, obligatoires ou facultatives.

L'année prochaine le projet d'établissement sera proposé. Ce travail sera conduit sur la base d'une large consultation de la communauté universitaire.

Sophie Montel demande qu'elle sera l'organisation et à quel moment les informations pourront être remontées sur les partenariats mis en œuvre (SAC).

Hugues Daussy précise que Jérémy Querenet contribue et qu'une consultation des composantes pour ce projet d'établissement va être mise en place. Le calendrier n'est pas arrêté à ce jour. Un pré-projet sera proposé.

A Noël, les consultations devront être achevées pour un passage en Conseil Académique puis en Conseil d'Administration en mars 2023.

Guy Labarre demande quelle orientation sera donnée au projet.

Hugues Daussy répond que le projet sera proposé à la rentrée.

Guy Labarre demande si l'HCERES donne une direction, un avis.

Hugues Daussy répond que l'HCERES ne dit rien. Dans le dossier HCERES, un pré-projet de 5 pages, qui servira de socle, a été proposé. Il n'y a pas de retour de l'HCERES.

Hugues Daussy donne le calendrier :

- Janvier 2023 visite des Unités de Recherche.
- Mai 2023 Visite de l'Établissement.
- Projet d'établissement déposé en mars 2023.
- Projet de carte de formation en mars 2023.
- Les maquettes de formation avant l'été 2023.

Hugues Daussy précise que le dossier HCERES transmis aux membres du CAC est confidentiel et ne doit pas être diffusé.

Marie-Hélène De Sede Marceau s'interroge sur le coût des certifications.

Hugues Daussy n'a pas de réponse à apporter.

Laurence Ricq indique que les certifications sont obligatoires du fait des formations continues et de l'apprentissage.

Laurent Guyard demande s'il est possible d'avoir accès aux annexes, certains documents peuvent être intéressants.

Hugues Daussy répond favorablement et fait un point sur le calendrier des instances.

Jeudi 7 juillet aura lieu un CAC restreint MCF-PR et PR ayant pour objet les changements de grade. Le CAC restreint est pour l'instant proposé en présentiel et en fonction de l'évolution de la situation sanitaire, il sera transformé en visioconférence. Le CAC restreint PR-MCF aura lieu le matin et le PR vers 13h30.

Laurence Ricq indique que le calendrier CFVU pourra être ajusté.

Hugues Daussy remercie vivement Antoine Perasso pour son travail et sa présentation, mais également Elodie Belle et Patricia Vuillemin pour leur implication dans l'organisation de ce CAC.

Hugues Daussy lève la séance à 10h35.

Hugues DAUSSY
Vice-président
Recherche et valorisation



Elodie BELLE
Responsable pôle
formation et réussite étudiante



Patricia Vuillemin
Assistante Vice-présidents

